

14 février 2024

(24-1311)

Page: 1/7

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DU CENTRE DU COMMERCE
INTERNATIONAL (ITC) DANS LE DOMAINE SPS
(NOVEMBRE 2023-FÉVRIER 2024)**

COMMUNICATION DE L'ITC

La communication ci-après, reçue le 13 février 2024, est distribuée à la demande de l'ITC.

Le Centre du commerce international (ITC) poursuit ses efforts pour aider les entreprises à respecter les prescriptions techniques du marché. Des renseignements actualisés sur certaines activités liées aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) qui présentent un intérêt pour les Membres de l'OMC sont communiqués ci-après.

1 PROJETS

1.1 Iraq: Renforcement de la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire et amélioration de la politique commerciale (SAAVI) (septembre 2020-avril 2025/donateur: Union européenne)

1.1. Ce projet vise à favoriser la stabilisation et la bonne gouvernance en renforçant les capacités des principales institutions irakiennes de fournir des services publics, ainsi que la création d'emplois durables grâce au développement du capital humain et au renforcement de la compétitivité du secteur privé. Il est centré sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies sectorielles pour des produits à fort potentiel, ainsi que sur l'élaboration de politiques davantage axées sur le marché afin d'améliorer la prévisibilité et l'efficacité de l'environnement économique. Le projet SAAVI comprend aussi une assistance au renforcement de la politique commerciale de l'Iraq et un soutien au pays dans son accession à l'OMC.

1.2. Dans le cadre d'une sous-activité du programme, un soutien est apporté à trois chaînes de valeur agroalimentaires en vue d'améliorer la sécurité sanitaire et la qualité des produits qui en relèvent (à savoir les pommes de terre, les tomates et la volaille). Le projet a également aidé les producteurs de l'alliance du secteur de la volaille de la région de Ninive en les mettant en lien avec un abattoir moderne, ce qui a débouché sur une coopération commerciale mutuellement avantageuse. Les volailles sont livrées aux supermarchés locaux conformément aux prescriptions nationales en matière SPS. L'objectif est d'assurer la conformité avec les règlements gouvernementaux et le respect des normes des grands acheteurs nationaux. Dans un deuxième temps et dans une moindre mesure, les exportations sont aussi ciblées.

1.3. Un atelier a été consacré au secteur des dattes (cultivateurs, producteurs et transformateurs) du 20 au 22 novembre 2023. Cet atelier de trois jours a réuni 30 participants des secteurs public et privé à Bassora. Les séances ont porté sur les attentes du marché relatives aux normes du Codex pertinentes pour ce qui est des exportations de dattes, l'échange de données d'expérience dans le domaine du commerce, et les prescriptions techniques internationales et régionales applicables à ce produit. Les producteurs et les parties prenantes présentes sont convenues de créer une association, baptisée l'"Association des producteurs et transformateurs de Bassora", afin de réduire les frais généraux, d'améliorer les aspects liés à la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de faciliter les procédures liées aux exportations et d'assurer une représentation commune lors des foires commerciales.

1.4. Une étude a été lancée sur les prescriptions SPS et OTC applicables aux dattes (fraîches ou sèches) destinées aux marchés de la Türkiye et des Émirats arabes unis. Les renseignements à ce sujet seront ajoutés sur la plate-forme "Qualité pour le commerce" de l'Iraq et mis à la disposition du public. D'autres produits ont été recensés en vue de procéder ultérieurement à des relevés semblables.

1.2 Projet ARISE Plus Malaisie (février 2021-janvier 2024/donateur: Union européenne)

1.5. Mené en partenariat avec le Ministère du commerce et de l'industrie, ce projet vise à soutenir une croissance inclusive et durable du commerce et la réduction de la pauvreté en Malaisie, tout en contribuant à l'intégration économique dans la région de l'ASEAN. Les activités portent entre autres sur la biosécurité de la pêche et de l'aquaculture, la préservation des végétaux, la santé animale et les pratiques agricoles durables, y compris les bonnes pratiques agricoles (BPA), l'agriculture biologique, l'élevage vert et la gestion des déchets agricoles.

1.6. Ce projet a permis d'améliorer les capacités de 18 agents du Département des services vétérinaires (DVS) en matière de modélisation épidémiologique vétérinaire dans le cadre d'un atelier pratique organisé en janvier 2024. Des recommandations ont été données afin de développer davantage cette activité au sein du DVS, à partir d'une analyse de la situation menée à l'issue de l'atelier.

1.7. Après l'atelier décrit dans le rapport visant la période précédente, trois agents du DVS ont encore renforcé leurs capacités s'agissant de la mise en œuvre de systèmes de traçabilité dans les secteurs des œufs et des produits laitiers à l'occasion d'une visite d'étude organisée aux Pays-Bas en novembre 2023. Au cours de cette visite, les agents ont rencontré des représentants des autorités néerlandaises de réglementation compétentes, et ils ont visité des installations de transformation de lait, de fromage, de volaille et d'œufs pour observer les différents moyens et processus utilisés par les producteurs pour appliquer et maintenir les systèmes de traçabilité. Les participants ont également visité un laboratoire d'essais sur les produits laitiers pour prendre connaissance des diverses méthodes d'analyse (numération des cellules somatiques, dénombrement sur plaque, résidus d'antibiotique, teneur en matières grasses, antiparasitaires, aflatoxine, dioxine, pesticides organochlorés, mélamine, radioactivité, métaux lourds) et en apprendre davantage sur les procédures de traçabilité suivies dans le laboratoire.

1.8. Du 4 au 8 décembre 2023, 22 personnes ont participé à un "atelier sur la recherche de solutions en matière de lutte intégrée contre les parasites et de certification des exportations" organisé à Putrajaya afin de mettre en évidence les dernières mises à jour apportées à la réglementation de l'UE afin d'intensifier le contrôle des importations. Ce dernier atelier avait pour but d'examiner collectivement et de synthétiser les enseignements tirés des cinq ateliers précédents sur la lutte intégrée contre les parasites et d'une visite d'étude en Thaïlande, en regard des pratiques et prescriptions de l'UE. La situation actuelle de la Malaisie a été examinée, ainsi que les différents moyens qui permettraient de renforcer la lutte contre les parasites dans le pays, liés à l'utilisation des pesticides, à la mise en œuvre de la lutte intégrée contre les parasites et aux bonnes pratiques agricoles (BPA), le but final étant de réduire la dépendance aux pesticides et le non-respect des limites maximales de résidus (LMR), et de trouver des solutions pour réduire la non-conformité des exportations vers l'UE. Il a également été discuté de l'incidence sur la Malaisie d'une récente intensification des contrôles officiels aux frontières de l'UE à la suite de la mise en œuvre du Règlement (UE) n° 2023/1110 sur le renforcement des contrôles ou les mesures d'urgence relatives aux denrées alimentaires et aliments pour animaux d'origine non animale exportés vers l'Union européenne. Dans le cadre d'un exercice en groupe, les participants ont également élaboré un cadre de lutte intégrée contre les parasites et un plan d'action pour la Malaisie.

1.9. Deux ateliers de formation des formateurs ont été organisés en vue d'améliorer la biosécurité dans le secteur malaisien de la pêche. Le premier, consacré à l'"application de l'analyse des risques aux activités de contrôle officiel de l'autorité compétente" (Département des pêches (DOF)), s'est déroulé les 6-8 novembre 2023 et a permis de renforcer les capacités de 27 agents du DOF. Les participants ont été formés, au moyen d'exposés et de travaux en groupe, aux principes de l'analyse des risques liés aux maladies du poisson à partir du Code sanitaire pour les animaux aquatiques de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), ils ont présenté des études de cas sur les analyses de risques réalisées par les organismes chargés de la biosécurité d'autres pays et les règlements sur l'importation des poissons vivants qui en ont découlé, et ils ont appris à mener des analyses des risques liés aux poissons à partir de situations hypothétiques. Le deuxième atelier de

formation des formateurs, sur le thème de "la surveillance des maladies du poisson dans les fermes aquacoles" dans le cadre des contrôles de routine, a eu lieu les 9-11 novembre 2023. Vingt-sept participants ont été formés à la surveillance des maladies du poisson conformément au Code sanitaire pour les animaux aquatiques de l'OMSA, ils ont présenté des études de cas sur l'établissement de listes de maladies aux niveaux international et national, la définition de la portée de la surveillance des maladies au niveau national et l'élaboration d'un plan de mise en œuvre pour la surveillance des maladies prioritaires, et ils ont appris à utiliser la liste de contrôle en 12 points de la FAO pour l'élaboration d'un plan national de surveillance des maladies du poisson.

1.10. La formation pratique sur la détection des risques d'invasion par des espèces aquatiques exotiques a été donnée à Putrajaya/Kuala Lumpur, une première fois en août 2023 pour les agents fédéraux du DOF, et une deuxième fois, en novembre 2023, pour les 27 agents du DOF de Sabah. Vingt-cinq agents du DOF de Sabah et d'autres organismes connexes ont renforcé leurs capacités aux fins de la mise en œuvre de systèmes d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP) dans les établissements du secteur du poisson et des produits de la pêche.

1.11. Vingt-cinq participants ont assisté, les 12-14 décembre 2023, à un atelier de formation de trois jours sur les bonnes pratiques relatives à l'organisation des exploitants agricoles, dans le cadre de la promotion de pratiques durables. Cette formation a donné une vue d'ensemble de l'agriculture durable et des avantages qu'elle confère en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Des renseignements ont également été fournis sur la mise en œuvre de normes nationales et internationales (comme Malaysia GAP ou GlobalG.A.P.), les réussites et les difficultés à divers niveaux organisationnels, y compris les meilleures pratiques à appliquer pour s'y retrouver dans la complexité des multiples normes et systèmes de certification.

1.12. Le projet a pris fin le 31 janvier 2024.

1.3 Projet ARISE Plus Philippines (mars 2021-février 2025/donateur: Union européenne)

1.13. Ce projet vise à soutenir une croissance économique inclusive et la réduction de la pauvreté aux Philippines en améliorant les résultats commerciaux et la compétitivité du pays, plus précisément en mettant en place une infrastructure nationale de la qualité qui stimule la compétitivité des exportations, et des systèmes de gestion et de contrôle de la qualité des produits alimentaires exportés qui correspondent davantage aux meilleures pratiques internationales.

1.14. La planification d'une série de formations sur les essais microbiologiques, y compris les méthodes avancées, la validation des méthodes connexes, la mise en œuvre d'une règle de décision et la stérilité commerciale est en cours. Ces ateliers devraient avoir lieu au premier semestre de 2024. Des formations de perfectionnement sur le système TRACES (Trade Control and Expert System) de l'UE sont également prévues à l'intention de l'Office de la pêche et des ressources aquatiques (BFAR), de l'Office de l'élevage et des produits de l'élevage (BAI), de l'Office des productions phyto-industrielles (BPI) et de l'Agence des médicaments et des produits alimentaires (FDA) des Philippines.

1.15. À la demande du BFAR, le Programme national de contrôle des résidus fera l'objet d'un examen et de mises à jour qui pourront comprendre l'intégration de nouvelles substances et la mise en conformité avec les prescriptions de l'UE à la suite de l'abrogation et de la modification de la Directive 96/23/CE du Conseil par le Règlement (UE) n° 2017/625, en plus des autres normes et législations existantes des Philippines.

1.16. Les prescriptions en matière de qualité et de sécurité sanitaire des produits alimentaires et les prescriptions SPS pour les combinaisons produit-marché prioritaires sont désormais en ligne sur la plate-forme "Qualité pour le commerce" des Philippines, à la disposition de tous les utilisateurs. Les secteurs prioritaires sont l'huile de coco vierge, l'eau de coco et la farine de noix de coco.

1.17. En outre, une équipe de 20 champions de la qualité sélectionnés dans le cadre du projet se prépare actuellement à lancer une série de formations pour les MPME, en collaboration avec des institutions publiques nationales et des partenaires du secteur privé, la Société philippine pour la qualité étant le partenaire principal, afin de diffuser des connaissances sur l'importance de la qualité et de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, y compris les mesures et systèmes principaux

(BPA, bonnes pratiques de fabrication (BPF), HACCP, etc.) qui devraient être mis en place pour satisfaire aux prescriptions techniques du marché.

1.4 Assistance liée au commerce pour le Myanmar (ARISE Plus - Myanmar) (juillet 2019-mai 2024/donateur: Union européenne)

1.18. Ce projet ARISE Plus vise à établir une croissance inclusive et durable du commerce au Myanmar en fournissant un soutien aux MPME dans certaines chaînes de valeur, en améliorant la sécurité sanitaire des produits alimentaires et la conformité aux mesures SPS (visant le thé, le café, le miel et les produits horticoles) et en élaborant et mettant en œuvre des politiques commerciales. La plate-forme du Myanmar sur la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires continue de gagner en portée et en ampleur. Le site contient maintenant des renseignements sur les prescriptions SPS visant la purée de mangue et l'ananas en conserve à destination du marché de l'UE.

1.19. Le projet est entièrement consacré au développement du secteur privé, et plusieurs entreprises des secteurs des groupes de produits visés (miel, café, thé, fruits et légumes, haricots et légumineuses) ont reçu une aide pour mettre en place des systèmes de sécurité sanitaire des produits alimentaires fondés sur le système HACCP et la norme FSSC 22000. Trois d'entre elles ont déjà été certifiées et huit autres devraient l'être avant la fin du projet en mai 2024.

1.20. Le projet avance dans l'octroi d'un soutien à un laboratoire privé d'essais de produits alimentaires visant à assurer la conformité avec la norme ISO/CEI 17025; une aide est apportée à la révision et à la mise à jour des documents du laboratoire à cette fin.

1.5 Projet ARISE Plus RDP lao (1^{er} novembre 2018-31 décembre 2023/donateur: Union européenne)

1.21. Le projet a pris fin le 31 décembre 2023.

1.6 Ouzbékistan: Faciliter le processus d'accession à l'OMC (février 2020-octobre 2024/donateur: Union européenne)

1.22. Dans le cadre de ce projet, les organismes ouzbeks compétents continuent de recevoir un soutien étroitement aligné sur l'engagement qu'ils ont énoncé dans le plan d'action pour la mise en œuvre de l'Accord SPS, présenté par le Groupe de travail de l'accession de l'Ouzbékistan à l'OMC en novembre 2023.

1.23. Dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, un projet de loi y relatif a été examiné, et le projet de législation définitive, intégrant les recommandations, a été transmis au Comité de protection sanitaire et épidémiologique et de santé publique, principal organisme chargé de rédiger la loi, qui se prépare actuellement à présenter le projet de texte à l'Oliy Majlis (le parlement ouzbek) pour délibération. Dans le cadre du projet, un examen se poursuit au sujet des critères relatifs à l'hygiène et à la sécurité sanitaire des produits alimentaires figurant dans les principales règles et normes sanitaires (SanPin), dans le but de les aligner sur les prescriptions du Codex Alimentarius et de l'Accord SPS.

1.24. En réponse à une demande du Comité d'État pour le développement des services vétérinaires et de l'élevage, les chapitres pertinents de la dernière version des Codes aquatique et terrestre de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) ont été traduits en ouzbek, favorisant ainsi l'accès d'un plus grand nombre d'inspecteurs, de vétérinaires ainsi que de chercheurs et d'étudiants dans ce domaine à une précieuse source de connaissances. Les travaux à venir porteront entre autres sur l'examen de documents législatifs nationaux dans le domaine de la santé animale, ainsi que sur des ateliers de formation pratique sur la traçabilité des animaux, le plan national de surveillance des résidus et les pratiques en matière d'hygiène suivies par les inspecteurs et les exploitants de l'industrie alimentaire.

1.25. Dans le cadre de ce projet, les capacités de l'Agence chargée de la protection des végétaux et de la quarantaine en matière de contrôles officiels fondés sur les risques continuent d'être renforcées. Les activités d'assistance technique, de deux types, comprennent l'élaboration d'un projet de loi sur la mise en œuvre d'un système de gestion des risques, un examen de la politique

et des procédures relatives au contrôle phytosanitaire des importations, y compris l'analyse du risque phytosanitaire pour les importations à risque élevé et moyen, que viennent renforcer des ateliers de formation sur le terrain auxquels participent des agents et des inspecteurs régionaux. En parallèle, pour assurer la conformité avec les prescriptions de l'Accord SPS en matière de transparence, le document législatif sur les prescriptions phytosanitaires relatives à la quarantaine à l'importation, qui a été approuvé par le Ministère ouzbek de la justice en février 2023, a été traduit en anglais.

1.7 Pakistan: Croissance en faveur du développement rural et du progrès durable (GRASP) (juin 2019-décembre 2024/donateur: Union européenne)

1.26. L'ITC fournit une assistance technique aux organismes gouvernementaux dans les domaines de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la protection des végétaux et de la santé des animaux dans les provinces du Sind et du Baluchistan (Pakistan) afin d'améliorer leurs fonctions techniques, leurs équipements et leurs capacités. Les organismes concernés incluent des autorités chargées des produits alimentaires des deux provinces, des départements chargés de la vulgarisation agricole, des départements chargés de l'élevage, des départements chargés de la protection des végétaux et des instituts de santé animale.

1.27. Dans ce cadre, l'ITC soutient le secteur agricole du Pakistan en aidant au développement du régime sanitaire et phytosanitaire. Afin de renforcer les capacités des spécialistes, le programme d'études existant sur les questions SPS à l'université a été examiné et des contenus ont été élaborés pour de nouveaux cours. Les mémorandums d'accord proposés entre le projet GRASP et trois universités de la province du Sind ouvriront la voie au renforcement des capacités des étudiants dans cet important domaine d'études par l'introduction de cours sur les questions SPS au niveau du premier cycle. En outre, des formations et des visites ont été organisées pour le personnel des départements de la province afin de renforcer leurs capacités en matière de mise en œuvre des mesures SPS.

1.28. Pour renforcer les capacités des départements des provinces du Baluchistan et du Sind qui exercent des fonctions SPS, en fonction des besoins communiqués, le projet GRASP soutiendra la création de l'École de formation de l'Autorité de l'alimentation à Quetta, fournira des kits d'essais pour les produits alimentaires aux autorités compétentes des provinces du Sind et du Baluchistan, ainsi que des équipements de surveillance des parasites, et renforcera le mécanisme de prélèvement d'échantillons de pesticides. Ce projet portera aussi, entre autres choses, sur la modernisation du contrôle de la qualité des pesticides au niveau régional et d'un laboratoire de recherche à Quetta, par la création d'un laboratoire de virologie de haut niveau, et sur la fourniture d'équipements modernes à l'Institut de la santé animale du Sind.

1.29. Pour garantir le niveau de compétences des laboratoires provinciaux, ceux qui exercent des fonctions SPS ont été sélectionnés en vue de bénéficier d'un soutien pour l'obtention de l'accréditation ISO/CEI 17025. Des formations et des travaux préparatoires sont en cours, de même que la fourniture du petit matériel nécessaire à l'obtention de l'accréditation.

1.30. En ce qui concerne les entreprises, il est envisagé dans le cadre des travaux de renforcer une culture de la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Des activités ont été lancées afin d'accompagner les MPME cherchant à obtenir des certificats de sécurité sanitaire des produits alimentaires répondant aux normes ISO 22000, GlobalG.A.P., HACCP et BRCGS.

1.31. Dans le cadre du projet, une collaboration est également menée avec l'Association pakistanaise des exportateurs de fruits et légumes (PFVA) afin d'accroître les exportations vers l'Union européenne. À cet égard, les capacités du secteur public sont actuellement renforcées pour permettre une analyse précise des paramètres liés à la sécurité sanitaire des produits alimentaires comme les LMR de pesticides.

1.32. En outre, un soutien a été apporté dans le cadre du projet pour aider l'Autorité chargée des produits alimentaires (SFA) du Sind à élaborer un plan d'action quinquennal (2024-2028) pour que la réglementation dans ce domaine soit effectivement appliquée.

1.8 Népal: Assistance liée au commerce (2020-2024)

1.33. L'ITC fournit une assistance technique au Département de la technologie alimentaire et du contrôle de la qualité (DFTQC) qui passe par l'élaboration de directives réglementaires fondées sur les BPF dans le secteur du café. Ces directives ont été élaborées sous la supervision d'une équipe spéciale chargée des BPF, puis examinées, mises au point et transmises au Ministère du développement de l'agriculture et de l'élevage (MOALD) pour adoption.

1.34. Le Centre de phytoquarantaine et de lutte contre les parasites (PQPMC) a également reçu un soutien consistant à mettre en place une surveillance des parasites dans le secteur du café. Plusieurs rapports d'étapes ont été établis parallèlement aux travaux menés sur le terrain pendant 12 mois, y compris un rapport de lancement et des protocoles de surveillance visant les parasites et les maladies.

1.9 Programme UE-CAE d'amélioration de l'accès aux marchés (MARKUP II) (1^{er} août 2023-31 juillet 2027/donateur: Union européenne)

1.35. La deuxième phase du Programme UE-CAE d'amélioration de l'accès aux marchés (MARKUP II) est une initiative régionale financée par l'UE en vue de libérer le plein potentiel des entreprises agroalimentaires de la région de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et mise en œuvre par l'ITC, en collaboration avec la délégation régionale de l'UE, le secrétariat de la CAE et les gouvernements de six États membres de la CAE. La composante qualité et SPS de MARKUP II vise à renforcer la qualité, le respect de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes, y compris par la mise en place de prix de la qualité, l'organisation d'activités de formation et d'encadrement pour les entreprises, et la sensibilisation à l'égard des prescriptions relatives à la qualité et à la sécurité sanitaire des produits alimentaires sur les marchés d'exportation. Les chaînes de valeur retenues pour bénéficier du soutien sont liées aux secteurs suivants: avocats, cacao, café, huiles essentielles, haricots verts, gomme arabique, horticulture, cuir, conditionnement, épices et thé.

1.36. Entre le lancement du projet de la [phase II de MARKUP](#) le 3 octobre 2023 et celui du Comité de pilotage du projet prévu en mars 2024, les activités visent essentiellement à faire participer les parties prenantes régionales et nationales pour qu'elles transmettent des recommandations et apportent leur contribution à la planification et au démarrage des activités. Un atelier consultatif régional conjointement organisé par le secrétariat de la CAE et l'ITC sur la qualité et le respect des normes doit avoir lieu les 12 et 13 février 2024 à Nairobi, l'idée étant de réunir plus de 40 membres des sous-comités techniques, équipes spéciales ou groupes de travail compétents des États membres pour qu'ils s'alignent sur la composante respect de la qualité et normes de MARKUP II et l'intègrent dans leurs plans de travail.

1.37. L'ITC a publié un premier appel à manifestation d'intérêt, à l'intention des MPME de six États partenaires souhaitant bénéficier du programme MARKUP II, dont la date limite est fixée au 12 février 2024. Une enquête de l'ITC a aussi été publiée.

1.38. Le programme MARKUP II continue de mettre à profit et de soutenir les réalisations accomplies dans le cadre de MARKUP I, comme récemment au Burundi, où une accréditation internationale a été obtenue par deux laboratoires d'essais (le Laboratoire d'analyse des sols et des produits alimentaires (LAPSA) de l'Institut des sciences agricoles du Burundi (ISABU) et le Laboratoire de chimie du Bureau burundais de normalisation et de contrôle de la qualité (BBN)) et deux organismes d'inspection (BBN et DPV).

1.10 Philippines: Programme pour les entreprises agroalimentaires de Bangsamoro (BAEP) – Projet FAIR VALUE (12 septembre 2023-11 septembre 2026/donateur: Union européenne)

1.39. S'inscrivant dans le cadre d'un programme plus vaste (Soutien aux agriculteurs et aux pêcheurs et intégration dans des chaînes de valeur résilientes dans la région autonome de Bangsamoro au Mindanao musulman) dirigé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et mis en œuvre en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aux Philippines, le projet FAIR VALUE vise à améliorer la qualité, la diversité et la consolidation de la production locale de produits agricoles et aquacoles marins pour faire face aux

besoins du marché. Les interventions de l'ITC se concentrent spécifiquement sur la mise en œuvre de systèmes de sécurité sanitaire des produits alimentaires et sur l'amélioration de la préparation à l'investissement de certaines entreprises.

1.40. L'initiative s'appuie sur une collaboration entre l'OIM, la FAO et l'ITC qui maximise les forces de chaque partenaire en ce qui concerne la présence sur le terrain, les partenariats communautaires existants, les connaissances techniques et les liens avec les chaînes de valeur internationales, respectivement.

1.41. Le lancement officiel du programme BAEP a eu lieu le 15 janvier 2024 à Bangsamoro. Le coordonnateur national du Projet ARISE Plus Philippines de l'ITC (financé par l'UE) a participé à la première mission de coordination sur le terrain dans la province de Tawi-Tawi (22-24 janvier) afin de favoriser les synergies entre le projet et les activités, en particulier dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Les activités actuellement menées par l'OIM, la FAO et l'ITC en sont au stade de l'évaluation des chaînes de valeur et de la sélection des bénéficiaires.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

Khemraj Ramful, Conseiller principal, Gestion de la qualité à l'exportation, ITC

Téléphone: +41 22 730 04 87

Fax: +41 22 730 05 76

Courrier électronique: ramful@intracen.org

Hema Menon, Responsable de la formation au commerce, Gestion de la qualité à l'exportation, ITC

Téléphone: +41 22 730 05 84

Fax: +41 22 730 05 76

Courrier électronique: menon@intracen.org

GESTION DE LA QUALITÉ À L'EXPORTATION DE L'ITC

Site Web: <http://www.intracen.org/>
